



Projet d'établissement

Etablissement d'accueil du jeune enfant (Eaje)



Type et Nom de l'établissement : **MULTI ACCUEIL CLAUDE BASTIDE**

Nombre de places : 35 places

Adresse : 85 Rue des Enfédettes Route de Villeveyrac BP 28 34140 Mèze

☎ 04 67 18 23 98

E-mail : claubastide@ville-meze.fr

Nom du gestionnaire : Mairie de Mèze

Statut du gestionnaire : Collectivité territoriale

Date : le 10 octobre 2023

Cachet, signature M. Thierry BAËZA , Maire de Mèze



LA CHARTE NATIONALE POUR L'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT

DIX GRANDS PRINCIPES POUR GRANDIR EN TOUTE CONFIANCE

1. Pour grandir sereinement, j'ai besoin que l'on m'accueille quelle que soit ma situation ou celle de ma famille.
2. J'avance à mon propre rythme et je développe toutes mes facultés en même temps : pour moi, tout est langage, corps, jeu, expérience. J'ai besoin que l'on me parle, de temps et d'espace pour jouer librement et pour exercer mes multiples capacités.
3. Je suis sensible à mon entourage proche et au monde qui s'offre à moi. Je me sens bien accueillie quand ma famille est bien accueillie, car mes parents constituent mon point d'origine et mon port d'attache.
4. Pour me sentir bien et avoir confiance en moi, j'ai besoin de professionnel.le.s qui encouragent avec bienveillance mon désir d'apprendre, de me socialiser et de découvrir.
5. Je développe ma créativité et j'éveille mes sens grâce aux expériences artistiques et culturelles. Je m'ouvre au monde par la richesse des échanges interculturels.
6. Le contact réel avec la nature est essentiel à mon développement.
7. Fille ou garçon, j'ai besoin que l'on me valorise pour mes qualités personnelles, en dehors de tout stéréotype. Il en va de même pour les professionnel.le.s qui m'accompagnent. C'est aussi grâce à ces femmes et à ces hommes que je construis mon identité.
8. J'ai besoin d'évoluer dans un environnement beau, sain et propice à mon éveil.
9. Pour que je sois bien traitée, il est nécessaire que les adultes qui m'entourent soient bien traités. Travailler auprès des tout-petits nécessite des temps pour réfléchir, se documenter et échanger entre collègues comme avec d'autres intervenants.
10. J'ai besoin que les personnes qui prennent soin de moi soient bien formées et s'intéressent aux spécificités de mon très jeune âge et de ma situation d'enfant qui leur est confié par mon ou mes parents.



Introduction

Le projet d'établissement

1. Projet d'accueil

1.1 Les prestations d'accueil proposées

Le multi accueil Claude Bastide propose aux familles :

- 31 places en accueil régulier
- 4 places en accueil collectif occasionnel

Les places d'accueil occasionnel pourront être utilisées en accueil régulier, et inversement, en fonction des besoins des familles.

1.2 Les dispositions particulières prises pour l'accueil d'enfants ou de parents en situation de handicap

L'accueil des enfants présentant un handicap ou une maladie chronique est accompagné d'un P.A.I (Projet d'Accueil Individualisé) élaboré en concertation avec l'équipe de la crèche, la famille, le médecin de la crèche et l'équipe soignante de l'enfant. Un accueil régulier durant un temps adapté et évolutif est préconisé.

Les professionnels qui interviennent habituellement auprès de l'enfant (CAMPS, CMPEA, ...) sont associés au suivi de cet accueil, les bilans sont réalisés régulièrement et permettent d'affiner la prise en charge. Les familles doivent auparavant donner leur accord pour chaque intervention au sein de l'établissement.

Quand cela est possible, afin de favoriser l'adaptation de l'enfant au milieu scolaire, une passerelle est mise en place avec l'école, en lien avec le médecin de PMI.

1.3 Les compétences professionnelles mobilisées

1.3.1 L'équipe et les intervenants

L'équipe de direction de l'établissement est constituée de 3 professionnelles :

Une directrice : Educatrice de jeunes enfants (100 %)

Ainsi que de deux adjointes :

Une infirmière référente santé et accueil inclusif (temps de travail à Claude Bastide : 70 %)

Une éducatrice de jeunes enfants (temps de travail à Claude Bastide : 80 %)

La directrice est responsable du bon fonctionnement de la structure : sécurité, santé, respect du développement de l'enfant.

Elle assure le lien avec les familles, le management de l'équipe au quotidien.

Elle veille au respect du règlement de fonctionnement, à la mise en œuvre du projet d'établissement.

Elle assure les tâches administratives.

L'éducatrice de jeunes enfants adjointe assure le suivi des équipes sur le terrain. Elle participe aux tâches quotidiennes. Elle assure les remplacements sur les secteurs quand cela est nécessaire. Elle aide les agents dans la mise en place du projet pédagogique. Elle propose des activités aux enfants en fonction de leur âge.

L'infirmière adjointe élabore les protocoles de soins en lien avec le médecin et la directrice. Elle participe également à l'évaluation du projet pédagogique avec l'équipe.

Elle élabore les menus avec la cuisinière. Elle participe également aux remplacements des agents et anime des activités auprès des enfants.

Les adjointes remplacent la directrice en son absence.

Des auxiliaires de puériculture et des agents titulaires du CAP petite enfance ou accompagnant éducatif petite enfance, constituent l'équipe encadrant les enfants. Ces agents prodiguent les soins quotidiens aux enfants dont ils sont **référents**.

Ils participent à l'éveil de l'enfant et accompagnent leur développement psychomoteur.

Une cuisinière est chargée de la préparation des repas. Titulaire d'un CAP petite enfance, elle peut être amenée à intervenir ponctuellement auprès des enfants.

Un agent est dédié à l'entretien des locaux.

Un médecin intervient régulièrement pour veiller aux bonnes conditions sanitaires d'accueil ainsi qu'au suivi de la santé des enfants accueillis.

Selon le projet pédagogique, des intervenants extérieurs, musiciens, artistes, peuvent animer des séances auprès des enfants, des professionnelles et/ou des parents.

1.3.2 Le travail d'équipe

Régulièrement, des temps de réunions sont organisés au sein de l'établissement :

- Réunion de travail au sein de la direction : afin de faire le bilan du travail dans les secteurs, travailler sur les projets, préparer les différentes réunions.
- Réunion de secteurs : Chaque secteur a un temps d'échanges afin de suivre chaque enfant du groupe, évoquer les problématiques rencontrées et organiser les projets.
- Réunion d'équipe : Tous les agents y sont conviés. Nous revenons sur certains points abordés en réunion de secteur. Nous travaillons les projets à venir (échanges d'idées, besoin matériel, organisation). Nous profitons de ce temps pour donner des informations plus générales (congés, infos venant de la mairie).
- Réunion d'équipe autour du projet pédagogique (1 à 2 fois/an)
- Formations choisies par chaque agent lors de l'entretien individuel.
- Formation en intra (2 jours) : thème choisi ensemble suite aux entretiens individuels et aux problématiques rencontrées.
- Une journée de pré-rentree : revoir avec chaque secteur, la rentrée (plannings adaptation, aménagement de l'espace, ...)

1.3.3 L'analyse des pratiques professionnelles et la formation

« Pour que je sois bien traité (e), il est nécessaire que les adultes qui m'entourent soient bien traités. Travailler auprès des tout-petits nécessite des temps pour réfléchir, se documenter entre collègues et avec d'autres intervenants »

Charte nationale pour l'accueil du jeune enfant Art.9

« J'ai besoin que les personnes qui prennent soin de moi soient bien formées et s'intéressent aux spécificités de mon très jeune âge et de ma situation d'enfant qui leur est confié par mon ou mes parents »

Charte nationale pour l'accueil du jeune enfant Art.10

Des temps d'analyses des pratiques professionnelles sont animés par :

- Une éducatrice de jeunes enfants mandatée par « l'école des parents et des éducateurs »

Ils se déroulent au sein de la structure, en dehors des temps d'accueil des enfants. Ils durent environ 1h30, une fois par trimestre (soit 4 fois/an).

Leur contenu est soumis au secret professionnel.

Comme expliqué au chapitre sur le travail en équipe, chaque agent a droit à la formation par le biais du CNFPT. Ces formations sont au choix du professionnel (vu au cours de l'entretien individuel avec la directrice).

1.3.4 L'accueil des stagiaires et des apprentis

Des stagiaires sont régulièrement accueillis au sein de la structure. Après une inscription auprès de la coordinatrice petite enfance et après l'acceptation de ce stage, nous accueillons pour une première rencontre chaque stagiaire. Ce temps nous permet de présenter la structure, son projet éducatif, faire visiter les locaux et présenter le déroulement du stage (en fonction de la durée de celui-ci). Nous pouvons aussi échanger sur le projet professionnel futur du stagiaire.

Nous les invitons à prendre des notes au cours des premiers jours, à oser poser les questions :

- Sur les formations faites par les différents corps de métiers exerçant au sein de notre structure.
- Sur les situations qu'ils observent.

Chaque fin de semaine, nous essayons d'avoir le temps nécessaire pour faire des bilans réguliers.

Pour permettre à chaque stagiaire de se sentir encadré, nous définissons un référent parmi le personnel de la direction et auprès d'un agent du secteur où il effectuera son stage.

2. Projet éducatif

La place des parents :

Chaque famille, chaque parent est reconnu comme premier éducateur de son enfant. Ce n'est qu'en nous appuyant sur ses compétences que nous pouvons travailler auprès de lui. Chacune, chacun est accueilli avec sa propre histoire, sa propre culture.

Un café des parents propose aux familles et aux professionnels(elles) de se retrouver autour d'un moment convivial pour échanger sur des thèmes choisis ou non. Ces temps ont été mis entre parenthèses suite à la réglementation sanitaire stricte post Covid.

Au cours de l'année, nous organisons des temps de rencontre entre les familles et les personnes de référence.

Au mois de Juillet, une fête annuelle est proposée. Elle réunit les familles et nous permet de dire au revoir aux plus grands qui partiront à l'école en Septembre et de présenter la future section où l'enfant sera accueilli à partir de la rentrée ainsi que les nouveaux référents (si ceux-ci changent).

2.1 L'accueil

« Pour grandir sereinement, j'ai besoin que l'on m'accueille quelle que soit ma situation ou celle de ma famille »

Charte nationale pour l'accueil du jeune enfant Article 1

2.1.1 Le premier accueil, l'adaptation, la familiarisation

Un premier entretien est organisé avec la nouvelle famille dans le bureau de la directrice.

Celui-ci est sous forme, dans un premier temps, d'un échange autour de la rentrée prochaine de leur enfant au sein de notre structure. C'est le premier lien qui se construit avec nous. Il doit permettre à chaque famille de se sentir assez libre pour poser toutes les questions possibles, parler de l'histoire de cette famille (grossesse, accouchement, difficultés ou non, attentes vis-à-vis de ce mode de garde). La directrice peut également observer le lien enfant/parents, le comportement général de l'enfant dans les temps d'échanges avec elle.

Si l'enfant, qui doit être accueilli est né courant Juillet (et donc adaptation mi-septembre), la famille sera reçue début septembre car il nous paraît primordial que celle-ci prenne d'abord le temps de l'accueil de ce nouveau-né avant de parler « séparation ».

Ensuite, vient un temps administratif :

Remplir les documents nécessaires à son dossier et prévoir organisation de la période d'adaptation.

Ce temps de familiarisation est progressif et adapté à chacun, les parents sont présents au cours des premiers jours et la séparation intervient sur des temps de plus en plus longs.

Elle se déroule sur une semaine. Les temps de rencontres avec la **personne de référence** permettent à chaque parent d'échanger autour de la connaissance qu'il a de son enfant. C'est lui qui donnera les repères nécessaires pour prendre le relais des soins lors de la journée à la crèche, par exemple : ce qui aide l'enfant à se calmer, à s'endormir, son rythme de sommeil, de repas, les jeux qu'il aime...

Dans chaque secteur, l'enfant est accueilli par sa **référente** (elle l'accompagne toute l'année dans tous les temps forts de la journée). Elle sera présente sur l'ensemble de l'adaptation et, peu à peu, elle tissera un lien privilégié avec l'enfant et sa famille.

Pour faciliter le relais avec la professionnelle qui est en charge des remplacements des agents, nous faisons en sorte que celle-ci puisse également partager un temps d'échange avec l'enfant et sa famille pendant cette période d'adaptation.

Le but de ce temps d'adaptation est de permettre à l'enfant de découvrir et d'approprier ce nouvel espace, ces nouveaux visages, cette vie en collectivité tout en ayant la liberté d'exprimer tout ce qu'il ressent.

Elle peut, après discussion avec les parents, être prolongée si l'enfant en a besoin.

2.1.2 L'accueil au quotidien, pédagogie et aménagement de l'espace

« Je suis sensible à mon entourage proche et au monde qui s'offre à moi. Je me sens bien accueilli(e) quand ma famille est bien accueillie, car mes parents constituent mon point d'origine et mon port d'attache »

Charte nationale pour l'accueil du jeune enfant Art. 3

Dans chacun des trois secteurs, un semainier permet de noter quotidiennement les informations transmises par les parents au moment de l'accueil. Il est la base des données du déroulement de la journée de l'enfant, un support pour les transmissions au moment du départ, un partage d'anecdotes.

Chaque accueil est le moment propice pour échanger entre parents et professionnelles et valoriser les compétences parentales et celles de l'enfant.

Des horaires tournants permettent aux agents de rencontrer, soit au moment de l'accueil, soit au moment du départ, les familles des enfants qu'elles accompagnent.

Le projet pédagogique de la structure est axé sur l'individualisation de l'enfant. Pour cela, l'accompagnement par la référente est mis en place toute l'année et pas seulement sur le temps court de l'adaptation.

A chaque passage des enfants vers un autre groupe, malgré les contraintes existantes (temps non complets, restriction médicale, ...) nous essayons qu'une à deux référents du secteur initial les accompagnent.

« J'ai besoin d'évoluer dans un environnement beau, sain et propice à mon éveil »

Charte nationale pour l'accueil du jeune enfant Art. 8

L'aménagement de l'espace est au cœur de notre travail. Nous adaptons chaque lieu de vie en fonction de l'évolution du groupe d'enfants afin d'offrir à chacun ce dont il a besoin pour s'épanouir.

2.2 Le soin

2.2.1 L'alimentation

Le temps du repas est individualisé et personnalisé en fonction des rythmes, des âges ainsi que des habitudes de chaque enfant.

Les menus sont élaborés par l'infirmière et la cuisinière, dans le respect de l'équilibre alimentaire et des saisons.

Section bébés :

Pour les tout-petits, le repas est un temps individuel, en tête à tête avec la référente.

• Lorsque l'enfant est nourri au biberon, celui-ci est fourni par ses parents ainsi que le lait maternisé afin qu'il puisse retrouver toutes les sensations qu'il connaît.

• Lorsque l'enfant est allaité et que la maman désire poursuivre au sein de la structure, deux solutions lui sont proposées (lors de la première rencontre avec la directrice) :

- Si son travail le lui permet, elle peut venir allaiter son enfant au multi accueil. Pour cela, un espace est aménagé avec un paravent, pour avoir le plus d'intimité possible. Nous l'appelons lorsque son enfant est demandeur de la tétée.
- Elle peut recueillir son lait au sein de son domicile et nous l'amener. Pour cela, un protocole lui est fourni afin que le recueil et le transport se fasse dans les conditions d'hygiène optimum (émanant du ministère de la santé). Elle signe également un document s'engageant au respect de ces consignes.

• La diversification alimentaire se commence au sein de la famille. Lorsque l'enfant a introduit les 5 légumes principaux : Carottes, haricots verts, pomme de terre, courgettes et poireaux, nous

poursuivons la diversification au sein de la structure. A chaque nouvelle introduction, les parents nous en informent afin de tenir à jour le tableau des introductions pour chaque enfant. Suivant la saison, nous pouvons également demander aux familles l'introduction de légumes auxquels peut-être, n'ont-ils pas pensé (exemple : courge, betterave, etc....).

Ces repas sont donnés, l'enfant installé sur une chaise haute, par son adulte référent. C'est un temps d'échanges autour du repas, par la voix, l'attention qu'il lui porte. Cela prend le temps nécessaire à chaque enfant.

Pour cela, le premier trimestre, une personne de la direction se rend disponible afin d'être soutien lors de ces temps repas et pouvoir s'occuper des enfants qui n'ont pas encore mangé ou qui ont terminé.

Par la suite, lorsque l'enfant grandit, nous échangeons avec la famille pour savoir si au sein du domicile, la texture des repas a changé. En effet, depuis quelques années, nous proposons aux enfants (avant que ceux-ci ne mangent en morceaux) un repas « écrasé » : les légumes sont les mêmes que ceux de la soupe mais proposés à l'enfant plus ou moins écrasés en fonction de leur âge et de leur développement. Nous avons remarqué que depuis ce changement, les enfants en grandissant ont moins de difficultés avec les morceaux.

Lorsque la famille nous informe du passage de leur enfant à une alimentation en morceaux, l'enfant est installé autour de la table avec d'autres ou sur une chaise basse présentant une tablette. Le repas est présenté dans un plateau avec différents compartiments (entrée, plat et dessert). L'enfant peut ainsi manger comme il le souhaite, suivant sa curiosité, ses goûts. Une cuillère est mise à sa disposition mais la découverte par les doigts est souvent observée et totalement acceptée par les professionnelles.

Chaque référente accompagne l'enfant dans ses découvertes et peut l'aider avec une autre cuillère si l'enfant le souhaite. Ce temps repas se déroule dans la pièce principale où une délimitation de l'espace par des barrières permet que ce temps se déroule en toute sécurité et dans une ambiance conviviale.

Les repas proposés aux bébés sont adaptés à leur physiologie. La première cuillère de l'enfant est la main, celle-ci favorise la découverte des textures, le plaisir de devenir autonome et de se nourrir soi-même. L'équipe laisse l'enfant libre d'utiliser sa main comme cuillère s'il le souhaite, en complément nous proposons la double cuillère.

Le moment du repas est un moment important car au-delà du besoin physiologique, ce temps nourrit également un aspect psychologique important de bien-être, de plaisir et d'échange.

Section moyens et grands :

Le temps du repas commence avant même d'être passé à table. En effet, pour permettre à l'enfant de se repérer dans le temps et dans l'espace, nous créons un temps de rituel avant chaque déjeuner. La régularité de ce « temps chansons, comptines » et la répétition de celle-ci quotidiennement crée un repère stable qui permet de sécuriser chacun sur ce qui va se passer.

Comme pour les plus petits, nous nous efforçons de créer un climat de bien-être et de détente afin que ce temps soit vécu comme étant positif pour l'enfant comme pour les professionnelles.

Pour cela, nous restons disponibles et à hauteur des enfants pendant tout le temps du repas, nous les accompagnons au repas s'ils en ont besoin. Nous échangeons avec chacun de façon individuelle ou en groupe. De cette façon, en plus de développer le langage, les enfants découvrent le plaisir de partager un repas tous ensemble. Nous respectons l'appétit de l'enfant dans la limite d'une portion adaptée à son âge. Nous n'obligerons pas un enfant à manger contre sa volonté, nous l'encourageons néanmoins à

gouter.

Le plateau repas est le choix qui a été fait par l'équipe proposant ainsi les repas sous forme de grande assiette compartimentée. Chaque enfant a son propre plateau repas constitué d'une entrée, d'un plat complet et d'un dessert (fruit, compote) et d'un verre d'eau. Chacun est libre de commencer par ce qui lui fait le plus envie et de manger à son rythme.

Nous savons que l'appétit des enfants fluctue en fonction de leurs besoins propres, de leurs développements physiques et psychologiques mais aussi par imitation au groupe. Afin d'éviter que certains enfants qui ont un petit appétit refusent d'être servis ou au plus gourmand d'être resservi, afin d'éviter également que ne soient priorisés certains aliments (le plat ou à défaut le dessert), de limiter notamment la quantité servie à chaque enfant à sa portion unique, nous avons choisi en équipe d'opter pour ce fonctionnement qui s'avère très positif au regard de nos observations, et de nos évaluations.

Pour les plus grands, petit à petit, l'enfant va chercher lui-même son plateau mais également le débarrasser afin de favoriser son autonomie.

A la fin du repas, des gants de toilettes lavables sont mis à disposition de l'enfant dans la section des moyens et des grands pour qu'il puisse se débarbouiller en toute autonomie.

Les régimes alimentaires :

Nous adaptons le régime alimentaire des enfants dans un cadre limité : Nous respectons les choix alimentaires de chaque famille, ainsi un enfant pourra bénéficier d'un repas sans viande si tel est la demande des parents. Dès lors que l'enfant mange des morceaux, la cuisinière remplacera la protéine par une autre protéine.

Dans le cadre d'un PAI (Protocole Accueil Individualisé), nous pouvons adapter l'alimentation de chaque enfant à son besoin dans la limite des possibilités de la cuisinière. Nous prendrons le temps d'échanger avec la famille pour trouver ensemble une solution adaptée à l'enfant.

2.2.2 Le sommeil

Le temps de la sieste est un moment important de la journée du tout petit. Ce temps doit être accompagné et réfléchi. L'équipe met tout en œuvre pour accompagner au mieux les enfants sur ce temps si particulier du lâcher prise.

Dans chaque dortoir, l'ambiance est calme, la pièce est légèrement maintenue éclairée par la porte fenêtre.

Chez les bébés:

Les enfants n'ayant pas le même rythme, chacun s'endort à des moments différents et leur qualité de sommeil s'en trouve préservée. Afin de créer un cadre rassurant et sécurisant, chaque enfant gardera son lit ou le partagera sur les jours où l'enfant est absent mais en changeant le linge.

Notre objectif est de respecter le rythme de sommeil de chacun en fonction de son âge. Pour préparer les enfants au sommeil, nous créons des rituels qui permettent au groupe de s'apaiser (comptines, histoires).

Lors de la période dite de familiarisation :

Nous prenons soin de recueillir les informations sur les habitudes d'endormissement de l'enfant, ce qui nous permet de créer une continuité entre la maison et la crèche. Nous essayons dans un premier temps d'être au plus près des

habitudes de l'enfant pour ne pas le perturber. Ensuite nous nous adapterons au rythme de chaque enfant et nous serons à l'écoute des signes de fatigue de chacun afin de répondre à ses propres besoins. Le doudou a ici toute son importance, il rassurera l'enfant et l'aidera à s'apaiser pendant son sommeil. Nous ne manquons donc pas de le proposer. Une routine de sommeil s'installe dès le passage à la salle de change. La couche est vérifiée et changée si besoin avant de rentrer dans le dortoir. Une turbulette est posée sur le lit afin d'être mise dès que l'enfant est installé au lit. Nous accompagnons les enfants qui en ont besoin à l'endormissement tout en veillant à créer les conditions essentielles afin de développer leur autonomie au sommeil. Un adulte est présent dans le dortoir de 12h30 à 14h30 systématiquement et une surveillance est mise en place toutes les 10 minutes le reste du temps avec un suivi noté sur la feuille. Nous allumons l'interphone (qui est en lien avec la pièce principale) et selon les recommandations de la PMI, nous avons mis en place une fiche de surveillance sur la porte du dortoir.

Chez les moyens et grands :

Les enfants sont invités à se déshabiller et à utiliser des bacs afin d'y déposer leur chaussure. Une fois le passage aux toilettes effectué, les enfants s'installent sur le tapis. Un petit temps de lecture au calme est proposé afin de favoriser la détente et un meilleur endormissement.

Les grands dorment dans des lits bas et un adulte reste au dortoir tout au long de la sieste. Chaque enfant garde son lit tout au long de l'année pour plus de repère. Si le lit est partagé avec un autre enfant, chaque côté du matelas possède un drap housse de couleur différente (une étiquette avec le prénom de l'enfant nous indique la couleur du drap). Nous respectons le sommeil de chacun en ne les réveillant pas. Les levers sont échelonnés : lorsqu'un enfant se réveille, nous l'invitons à ne pas faire de bruit et se lever tout en respectant le sommeil de l'autre. Nous accompagnons individuellement chacun lors de son réveil.

Même si l'équipe s'attache à ne pas réveiller les enfants, nous pouvons être amenées à ouvrir la porte afin de permettre à l'enfant qui a beaucoup dormi de se réveiller tranquillement.

2.2.3 L'hygiène et les soins corporels

Un petit escalier est à disposition des enfants qui souhaitent accéder au plan de change de façon autonome. Nous attendons que l'enfant soit en capacité motrice de l'utiliser en toute sécurité.

Les plus grands sont accompagnés par l'équipe vers l'acquisition de la propreté en collaboration avec les familles en continuant ce qui a été proposé à la maison : il est important que chaque enfant se sente à l'aise avec le pot et les toilettes à la maison avant de pouvoir devenir autonome au sein du groupe. Afin de développer leur autonomie, nous encourageons les enfants à enlever leur couche seuls, puis à la mettre à la poubelle. Des gants mouillés sont à leurs dispositions afin de pouvoir se laver seuls. Nous favorisons ensuite la collaboration de l'enfant pour lui mettre une nouvelle couche debout plutôt que sur le plan de change. Cette position et sa participation permettent à l'enfant de porter sur lui un autre regard qui le fait grandir et qui l'amènera progressivement vers plus d'autonomie.

L'équipe respecte le choix et l'envie de l'enfant au moment du change, chacun peut être changé sur le tapis de change, debout ou utiliser le pot ou les toilettes.

Des petites séparations vont prochainement être installées entre les toilettes afin d'offrir à chaque enfant assez d'intimité.

Notre démarche écoresponsable :

Nous n'utilisons pas de lingettes à usage unique, ni de draps d'examen papier pour changer les enfants, ni de gants jetables. Nous avons fait le choix d'investir dans des serviettes et gants réutilisables afin de réduire notre impact sur l'environnement de façon durable.

Les enfants sont changés à l'aide d'un gant mouillé pour les urines. Ne pas utiliser de savon de façon systématique à chaque change permet non seulement de diminuer notre impact écologique, mais également de réduire de façon considérable les érythèmes fessiers du bébé en préservant le PH naturel de sa peau.

2.3 Le développement, le bien-être et l'éveil

« Le jeu est le travail de l'enfant »

Par le jeu, l'enfant expérimente le monde qu'il met à sa portée. Il explore, c'est son moyen de comprendre ce qui l'entoure, en se mettant à distance.

2.3.1 Le jeu et activités

Le concept de motricité libre ou spontanée a été inventé par le Dr Emmi Pikler dans les années 1960. La pédiatre est convaincue que le petit enfant est un être doué de sensibilité et capable de se développer tout seul sans intervention systématique de l'adulte.

C'est fort de ses connaissances que notre équipe tient à respecter au mieux cette motricité libre et à accompagner les familles dans ce sens. Ainsi, l'enfant a accès à différents espaces de jeux qu'il investit à sa manière, à son rythme, dans un cadre sécurisé.

Chez les bébés, les plus petits, l'enfant est installé sur le dos sur des tapis et peut se déplacer progressivement en toute liberté. Des jeux avec différentes textures sont proposés et posés à côté de lui afin d'éveiller ses sens. Le but est de laisser l'enfant faire ses acquisitions de façon autonome et surtout ne pas le contraindre à une position dans laquelle il ne sait pas se mettre tout seul.

« Un enfant n'est jamais mis dans une situation dont il n'a pas encore acquis le contrôle par lui-même » disait Emmi Pikler.

Les accessoires qui vont gêner le bébé tels que le transat sont évités dans la mesure du possible.

Chez les plus grands, nous respectons le rythme de chacun et nous ne mettons pas un enfant dans une situation qu'il n'a pas su prendre seul. Par exemple, nous nous appliquons à ne pas porter un enfant pour l'installer sur le toboggan ni pour grimper sur un vélo s'il ne sait pas le faire seul.

Chez les moyens, le développement psychomoteur a bien évolué, chacun à leur rythme. L'aménagement de l'espace est repensé.

Les activités permettent aux enfants de vivre de nouvelles expériences. Il est important pour l'équipe de proposer des ateliers qui mettent l'enfant en situation d'exercer ses compétences et de développer sa créativité.

C'est également un moment de plaisir, de découvertes d'expériences et d'expérimentations. Nous sommes ainsi vigilantes à proposer du matériel adapté à cette richesse d'exploration.

Notre objectif est de stimuler la découverte mais pas que... En effet, c'est aussi l'occasion de se retrouver en petits groupes afin de partager un temps « activités » proposé par l'adulte. Une activité avec des outils adaptés et du matériel dédié dans un espace défini. L'enfant est libre d'y participer ou pas. Par exemple, nous proposons un temps peinture. Aucune consigne ne sera demandée. Nous le

laissons avec le matériel à disposition faire preuve de créativité. Chaque enfant est libre de suivre ou pas. Il n'y a pas d'obligation à faire. Ces temps favorisent les échanges entre enfants et professionnels mais également entre enfants.

« L'enfant existe par le jeu. Il ne joue pas pour apprendre mais apprend parce qu'il joue » Jean Epstein, psychosociologue.

2.3.2 L'approche artistique et culturelle

« Je développe ma créativité et j'éveille mes sens grâce aux expériences artistiques et culturelles. Je m'ouvre au monde par la richesse des échanges interculturels. »

Au sein de la structure, nous proposons des temps d'échange avec les autres structures d'accueil de la ville ; Nous prenons plaisir à multiplier les différents partenariats.

Sensibiliser les enfants aux pratiques culturelles et artistiques dès le plus jeune âge, avant même l'entrée à l'école maternelle a de nombreuses vertus : favoriser la curiosité de l'enfant, développer son imaginaire, sa capacité d'écoute, sa créativité.

Nous nous appuyons sur différents partenariats tels que :

L'Association Lire et Faire lire qui est une association de bénévoles. Ces derniers proposent des temps intergénérationnels autour de livres. Moment de partage qui permet d'encourager, développer le goût de la lecture et le plaisir chez l'enfant. Les bénévoles viennent à la rencontre des enfants autour d'histoires et de manipulation de livres.

Différents échanges avec les structures de la ville : des temps de rencontres et partages avec le multi accueil Lou Mezou, la crèche familiale les Petits Thau, le RPE autour de moments collectifs tels que créations artistiques, manipulations, ateliers motricité au Dojo...avec les différentes écoles de la ville qui accueilleront les futurs écoliers de la structure, échanges avec l'Ehpad situé à côté de notre structure, lien mis en place avec l'espace jeunes qui met à notre disposition le mini bus afin de pouvoir concrétiser nos différentes sorties.

Le Cinéma : deux projections de films d'animation composées de petits courts métrages sont proposées aux structures petite enfance par le cinéma Taurus de la ville intitulé « Ciné crèches ». Ces séances sont adaptées aux tout petits avec une lumière tamisée et un son réduit.

Diverses sorties découverte comme le marché avec une attention particulière aux changements de saison (découverte des différents fruits et légumes), accompagnement dans la découverte des cinq sens, à la plage, échanges avec les différentes écoles qui accueilleront les futurs écoliers de la structure.

Découverte du Jardin Antique Méditerranée : un jardin, 7 ambiances pour une invitation au voyage, jardin dédié à la connaissance des essences végétales, espace boisé, la richesse des compositions ornementales et des ambiances paysagères, les allées fleuries, parcours ludique pour les enfants...

Partenariat avec la médiathèque de Mèze : Nous partons découvrir ce lieu riche culturellement en mini bus. Nous y découvrons une multitude de livres que nous pouvons emprunter pour le multi accueil et les faire découvrir aux autres enfants. Nous avons également la chance de partager de jolis moments avec la bibliothécaire autour de livres tapis, kamishibai.

Intervention d'une musicienne qui nous fait découvrir divers instruments de musique. Un pur moment de bonheur de 45 minutes sur un trimestre. Une intervention sur chaque secteur qui permet à tous les enfants de profiter de diverses écoutes sonores.

Une restitution en soirée est proposée aux familles en fin de trimestre.

2.3.3 L'égalité garçon fille

« Fille ou garçon, j'ai besoin que l'on me valorise pour mes qualités personnelles, en dehors de tout stéréotype. Il en va de même pour les professionnel.le.s qui m'accompagnent. C'est aussi grâce à ces femmes et ces hommes que je construis mon identité. »

Divers ateliers autour de jeux, des ateliers créatifs permettent aux enfants de jouer et de partager entre eux, filles et garçons. Les jeux sont mis à disposition des enfants qui en font leur choix. Au multi accueil Claude Bastide, nous considérons que les enfants filles ou garçons ont les mêmes besoins indépendamment de leur genre. Nous les encourageons et les accompagnons vers une confiance en eux et en leurs capacités.

3. Le projet social et le développement durable

3.1 Les modalités d'intégration de l'établissement dans son environnement social et vis-à-vis des partenaires extérieurs

Mèze est une commune urbaine et littorale qui compte 12 985 habitants en 2022.

C'est une ville dynamique, elle constitue une place forte de la conchyliculture et de l'ostréiculture. Elle développe une vie sportive et culturelle importante. Mèze fait partie de la Communauté d'Agglomération Sète Agglopôle Méditerranéen (SAM).

Nous accueillons en priorité les enfants de la commune de Mèze mais également ceux des communes de l'ancien canton.

Sur la commune de Mèze, il existe :

- Le Relais Petite Enfance (RPE) du Nord Bassin De Thau. C'est un lieu d'informations, de rencontres, d'échanges pour les familles et les assistants maternels agréés libéraux.

Les parents et les futurs parents peuvent y recevoir gratuitement des conseils et des informations sur l'ensemble des modes d'accueil, une liste actualisée des places disponibles chez les assistants maternels libéraux agréés et être accompagnés dans leurs démarches administratives parents/employeurs. Le RPE apporte aux assistant(e)s maternel(le)s un soutien et un accompagnement dans leur pratique quotidienne.

- Le Multi accueil Lou Mézou 38 places
- Le Multi accueil Claude Bastide 35 places
- Le Service d'Accueil Régulier Familial Les petits Thau (le SARF) 18 places
- Le LAEP Babillages (lieu d'accueil enfant/parent) : Deux professionnelles de la petite enfance accueillent gratuitement les enfants de – 4 ans accompagnés d'un adulte (parent, famille ou futurs parents), habitant la commune de Mèze.
- Deux écoles maternelles : Jules Verne et Germaine Coty
- Trois écoles primaires : Jules Verne, Clémenceau et Hélianthé.
- Une école maternelle et primaire sous contrat (langue occitane)
- Un accueil de loisirs maternel sans hébergement (ALSH) : L'île mystérieuse.

- Un ALSH primaire : Les Sesquiers
- L'espace jeunes : une structure pour les jeunes de 10 à 17 ans.
- Le collège Jean Jaurès
- Autres lieux d'éveil et de socialisation : judo, danse, école de musique, football, volley, école de voile, cinéma...
- Equipements sportifs : stade de football, skate parc, terrains de tennis, de tambourin, dojo, gymnase...

3.2 Les modalités de participation des familles à la vie de l'établissement

L'équipe reconnaît le parent comme un partenaire essentiel à l'accueil de l'enfant et met au centre de sa pratique l'investissement des familles. Cette collaboration nous semble capitale afin de garantir l'épanouissement de tous (enfants/parents/professionnelles).

En plus de la collaboration et des échanges participatifs quotidiens, il nous tient à cœur de développer certains projets pour que les familles deviennent des partenaires actifs à la vie de la structure.

Réunion de rentrée : Dès le début d'année, une réunion dite « de rentrée » est proposée aux familles : c'est une première rencontre entre les familles et l'équipe pédagogique.

Elle permet :

- Aux parents d'en savoir davantage sur le fonctionnement de la structure et sur les grands projets de l'année à venir.
- A l'équipe de répondre aux différentes questions des parents
- Aux familles de faire connaissance entre elles.

L'équipe prendra le temps de présenter les grandes lignes du projet pédagogique, celle-ci s'appuyant sur ce projet pour développer ses pratiques en **collaboration** et **transparence** avec les parents.

Moments conviviaux : Nous attachons une importance toute particulière aux moments conviviaux propices aux échanges entre parents et professionnels. Nous sollicitons donc les familles à participer à la vie de la structure, par exemple en les invitant à différents événements tels que la chandeleur, la kermesse, restitution en soirée des comptines partagées avec notre intervenante en musique, Noël... Ces moments d'échanges permettent aux parents de se rencontrer et tous ensemble de partager des moments informels autour de l'enfant dans un esprit de détente et souvent festif.

Les actions de soutien à la parentalité

« Le soutien à la parentalité en crèche commence en se sentant chaque jour accueilli. »

Le parent est le premier éducateur de l'enfant. C'est lui qui fait les choix concernant son éducation. Il fait partie intégrante de sa vie. La parole des familles doit toujours être prise en compte. Le but est d'être dans une démarche co éducative, en prenant toujours en compte le parent.

L'enfant est rassuré en voyant qu'il y a une **communication de qualité** entre tous les adultes qui l'entourent. Si les parents se sentent en confiance avec les professionnels qui accueillent au quotidien leur enfant, ils peuvent discuter plus ouvertement

La notion de *parentalité* fait son apparition dans les années 60 suite à une évolution importante des modèles familiaux ainsi que du rôle des parents. Des termes nouveaux comme famille monoparentale, famille recomposée, voient le jour. Le terme de parentalité a donc été choisi pour représenter l'élément commun de ces différentes formes parentales.

La parentalité fait l'objet de définitions multiples selon que l'on se situe dans le champ sociologique, juridique, etc. Malgré tout, chacune d'entre elles souligne le fait qu'être parent va bien au-delà de la simple fonction de géniteur.

Nous pouvons retenir la définition du **Conseil national de soutien à la parentalité** qui indique que :

« La parentalité est un processus qui conjugue les différentes dimensions de la fonction parentale, matérielle, psychologique, morale, culturelle, sociale. Elle qualifie le lien entre un adulte et un enfant, quelle que soit la structure familiale dans laquelle il s'inscrit, dans le but d'assurer le soin, le développement et l'éducation de l'enfant. Cette relation adulte/enfant suppose un ensemble de fonctions, de droits et d'obligations (morales, matérielles, juridiques, éducatives, culturelles) exercées dans l'intérêt supérieur de l'enfant en vertu d'un lien prévu par le droit (autorité parentale). Elle s'inscrit dans l'environnement social et éducatif où vivent la famille et l'enfant. »

Sur le multi accueil Claude Bastide, nous nous efforçons de mettre en place un cadre bienveillant, non jugeant, respectueux afin de permettre à chaque parent de se sentir suffisamment confiant, à l'aise. Les professionnelles sont donc attentives aux besoins des familles, créent ainsi une vraie relation basée sur la communication, l'échange.

La communication avec les parents est une composante importante de l'accueil du jeune enfant. Elle s'établit au quotidien au travers des transmissions.

Les échanges avec les parents s'effectuent le matin et le soir et permettent ainsi aux adultes de prendre le relais avec l'enfant. Elles ont pour objectif de mieux connaître l'enfant afin d'assurer une continuité entre la maison et le lieu d'accueil. Elles portent sur différents volets (éléments physiologiques de l'enfant, alimentation, change, sommeil, humeur de l'enfant, centre d'intérêt du moment pour l'enfant...). Elles peuvent également être enrichies par des anecdotes sur la journée de l'enfant, des retours d'observation sur ses activités, ses découvertes ou ses interactions avec les autres enfants.

Les actions de soutien à la parentalité sur le multi accueil sont soutenues par des professionnels avec lesquels nous travaillons en partenariat tels que la médiathèque, les crèches, le Relais Petite Enfance, la DPME, le CMPEA, la Maison Parents Bébé, le CAMPS, les écoles maternelles...

La Directrice adjointe intervient également sur le Laep de la ville et permet de faire lien sur ces deux lieux d'accueil tout en respectant la confidentialité de ce qui s'y vit.

A Claude Bastide, nous proposons un café des parents qui se veut être un espace convivial d'écoute et d'accompagnement et qui peut permettre de dénouer des situations du quotidien et de restaurer la confiance au sein des familles. C'est également un très bon moment de partage, d'échanges entre parents. Pour l'instant, nous n'avons pas mis de thèmes définis. La parole y est libre. Nous y posons simplement le cadre qui se doit d'être respectueux, bienveillant et confidentiel. Nous nous positionnons afin de réguler la parole.

3.3 Les dispositions d'accueil des personnes engagées dans un parcours d'insertion sociale et professionnelle

« Accueillir la diversité et favoriser l'inclusion sociale »

En lien avec les partenaires sociaux, les parents engagés dans un parcours d'insertion sociale peuvent bénéficier d'un accueil adapté dans la limite des places disponibles.

Un projet d'accueil est élaboré avec la famille et les services sociaux accompagnant pour un accueil régulier adapté. Des bilans réguliers avec les différents partenaires peuvent être réalisés.

Une place d'urgence peut ainsi être proposée suivant un protocole qui détermine la durée de l'accueil afin d'aider l'enfant à être accueilli dans les meilleures conditions possibles.

3.4 La démarche en faveur du développement durable

Tous les acteurs du multi accueil Claude Bastide sont engagés dans le respect de l'environnement. Nous proposons régulièrement des activités ludiques avec du matériel recyclé et nous possédons dans le jardin un composteur afin de déposer les épluchures des légumes du quotidien.

Un jardin potager est également réalisé permettant aux enfants de participer au jardinage, arrosage, observation de la pousse des fruits et légumes, récolte et dégustation par la suite.

Conclusion

Le projet d'établissement du multi accueil Claude Bastide est le fruit d'une réflexion, d'un travail d'équipe. Ce projet n'est pas figé, il est en perpétuelle évolution en fonction de nouvelles réflexions ou points de vue. Une condition nécessaire à un **accueil de qualité** est de maintenir une **interactivité constante** au sein de l'équipe, avec les parents et, surtout, entre l'équipe et les parents. C'est par le **dialogue** quotidien entre adultes que les enfants bénéficieront d'un **accueil bienveillant et sécurisant**.